



Rapport annuel du Maire
Sur la situation financière de la
Ville de Sainte-Adèle

Présenté à la séance du conseil municipal du 16 novembre 2009

Adélois, Adéloises,

Le maire de la Ville doit à chaque année déposer devant le conseil municipal, un rapport sur la situation financière de la ville.

Je remplirai donc, à titre de nouveau maire de la Ville de Sainte-Adèle, cette obligation, au meilleur de ma connaissance.

Je dois faire rapport sur les derniers états financiers et sur le rapport de notre vérificateur, du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers du présent exercice, des orientations générales du prochain budget et de son programme triennal d'immobilisations. Le rapport doit également comprendre la liste des dépenses de plus de 25 000\$ ainsi que les rémunérations et allocations des membres du conseil.

Les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'année 2008

Le rapport financier 2008 fait état d'un excédant des revenus sur les dépenses de 778 558 \$. Le montant des prévisions budgétaires se chiffrait à 20 090 662 \$. Le surplus accumulé au 31 décembre 2008 était de 1 026 738 \$. Une partie de cette somme a été utilisée pour les fins suivantes :

Augmentation du fonds de roulement	340 000 \$
Raccordement de services SCHLD	68 027 \$
Honoraires projet bibliothèque	80 712 \$
Financement de dépenses en 2009	131 680 \$
Acquisition d'immobilisations	13 187 \$

La dette au 31 décembre 2008 est de 16 525 433 \$.

Le rapport du vérificateur ne fait état d'aucune remarque particulière.

Le dernier programme triennal des dépenses en immobilisations pour 2009/2010/2011

Le programme prévoyait pour 2009 des investissements de l'ordre de 14 616 900\$, de 7 250 000\$ pour l'année 2010 et de 3 935 000\$ pour l'année 2011.

À ce jour, les dépenses totalisaient 3 670 889 \$.

<u>Liste des projets 2009</u>	<u>Montant estimé</u>	
<u>Parc de véhicules</u>		
Véhicules travaux publics	367 915 \$	complété
Véhicules de police	155 259 \$	complété
<u>Rues, trottoirs et ponts</u>		
Trottoirs	25 000 \$	reporté
Ponts	125 000 \$	reporté
Mise aux normes des rues à acquérir	400 000 \$	reporté
Pavage	871 893 \$	complété
<u>Aqueduc et égout</u>		
Réfections stations de pompage, puits et conduites aqueduc	400 000 \$	en cours de réalisation
Réfection usine épuration eaux usées volet traitement	3 500 000 \$	en cours de réalisation
Réfection réseaux égouts aqueduc Dumouchel, Bélec, etc.	5 000 000 \$	en cours de réalisation
Travaux rue Blondin	951 429 \$	complété
Branchement CHSLD	68 027 \$	complété
Réfection poste pompage Paysan	160 000 \$	en cours de réalisation
Infrastructures Îlot Grignon Parc stationnement, rue	500 000 \$	reporté
<u>Bâtiments municipaux</u>		
Isolation hôtel de Ville de Sainte-Adèle	46 000 \$	reporté
Relocalisation services urbanisme et trésorerie	130 000 \$	reporté
Garage municipal	927 264 \$	complété
<u>Parcs et terrains de jeux</u>		
Renaturalisation des berges du Lac Rond et parc Patry	40 000 \$	reporté
<u>Divers</u>		
Règlement et plan urbanisme et des parcs	50 000 \$	en cours de réalisation
Matériel et équipement	261 107 \$	complété
MONTANT TOTAL ESTIMÉ	13 978 894 \$	

Les indications préliminaires quant aux états financiers du présent exercice

Les indications préliminaires au 16 novembre 2009 nous indiquent que nous maintiendrons un équilibre entre les revenus et les dépenses.

Les orientations générales du prochain budget

A titre de nouveau conseil, nous profiterons de la période de préparation du budget 2010 pour prendre connaissance de l'ensemble des dossiers et pour faire le point sur l'état des finances de la ville. Dès lors, nous nous engageons à ne pas augmenter le compte de la taxe foncière générale pour l'année 2010.

Le prochain programme triennal d'immobilisations sera élaboré en fonction des priorités du conseil dans le respect de la capacité financière des citoyens de Sainte-Adèle et en fonction des programmes de subventions disponibles.

La liste des contrats de plus de 25 000\$ et plus, accordés depuis le dernier rapport sur la situation financière est disponible pour consultation au Service du greffe et sur le site internet de la Ville à l'adresse www.ville.sainte-adele.qc.ca.

Rémunérations et allocations des membres du conseil

Le maire reçoit une rémunération de 38 693\$ et une allocation de 19 347\$. À titre de membre du conseil des maires à la Municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut (MRC), il reçoit une allocation mensuelle de 660,50\$ ainsi qu'une somme de 150\$ par réunion du comité auquel il participera. En tant que membre de la Conférence régionale des élus (CRE), le maire reçoit une somme de 248\$ par séance du conseil d'administration.

Les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de 8 772\$ ainsi qu'une allocation de dépenses au montant de 4 386\$ par année. Ils reçoivent une rémunération mensuelle additionnelle de 137\$ plus une allocation de 69\$ pour présider une commission ou pour siéger à titre de maire suppléant.

En terminant, je vous invite à assister à la présentation du prochain budget de la ville, le 14 décembre prochain à compter de 20h.

Merci

Réjean Charbonneau
Maire de Sainte-Adèle